



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Martine Charron, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 11 mai 2020 à 19 h 30 à la salle du conseil au 125, 12^e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

DEMANDE NO. DPDRL200013

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 39, CHEMIN DU LAC-OUELLETTE (LOT: 6 266 072)

Demande de dérogation mineure (DPDRL200013) de monsieur Michel Boivin au 39, Chemin du Lac-Ouellette, qui a pour objet d'autoriser en zone REC-04 la construction d'un futur garage de 93,65m² sur le terrain vacant vis-à-vis le terrain constituant l'assiette de la résidence principale et séparée de cette dernière que par la rue, au lieu de 60m².

Le tout tel que spécifié au règlement no.23 relatif au zonage, articles 8.2.

L'élément de dérogation est démontré à l'aide de croquis justificatifs.

DEMANDE NO. DPDRL200017

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 211, 8^e AVENUE (LOT: 5 091 265)

Demande de dérogation mineure (DPDRL200017) de monsieur Martin Charbonneau au 211, 8^e Avenue, qui a pour objet d'autoriser en zone COM-02 :

- L'empiètement du mur nord-ouest de la résidence principale situé à 2,20 mètres au lieu de 3 mètres;
- L'empiètement du mur sud-ouest de la remise situé à 0,50 mètre au lieu d'un mètre.

Le tout tel que spécifié à la grille de spécification de la zone COM-02 et au règlement no.23 relatif au zonage, articles 8.3.1.

Les éléments de dérogation sont démontrés au certificat de localisation, minute 14704, préparé par l'arpenteur-géomètre Denis Robidoux le 19 février 2020.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande par consultation écrite à l'adresse suivante urbanisme@munfn.ca. Pour toute information additionnelle, veuillez appeler au 819 587-3400 ou consulter le site internet www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca.

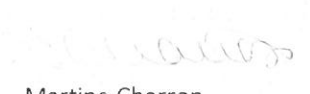
Donné à Ferme-Neuve, ce 24^e jour du mois d'avril deux mille vingt.


Martine Charron
Directrice générale adjointe et
Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Martine Charron, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 24 avril 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 24 avril 2020.


Martine Charron,
Directrice générale adjointe et
Secrétaire-trésorière adjointe